Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 71 (1976)
Heft: 2-fr

Artikel: Le "Heimatschutz a eu septante ans!
Autor: Mueller, Marcel-D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174567

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Page ci-contre: sur le versant nord des Alpes, l'occupation du sol se caractérise – comme ici à Wildhaus, dans le Haut-Toggenbourg– par une construction traditionnellement dispersée, qui s'explique par le climat, et par les circonstances économiques qui la conditionnent. Dans les temps modernes, le tourisme a provoqué un «tassement» partiel des localités.

n'ont pas le droit de consommer et de mettre au rebut l'œuvre patiente de dix, quinze ou vingt générations» (C.-A. Beerli).

Associations de sauvegarde
Comme le note le professeur Beerli, la préservation des centres anciens fait l'objet de pressions partant des habitants eux-mêmes. Ainsi, les associations de sauvegarde ont un rôle nouveau à jouer: c'est le propos de l'article rédigé par M. Gérard Bourgarel. Le dernier mot appartient-il à l'économie? Mme Erika Deuber-Pauli, reprenant un texte paru dans la revue *Heimatschutz* (No 1/1975, p. 12), s'efforce de décrire «l'affaire du Molard» en soulignant l'importance de ce facteur. On connaît le caractère virulent de cet écrit. Peut-être la phraséologie de l'auteur nuit-elle à l'expression de ses idées. Son exposé a en tout cas le mérite de rappeler que la sauvegarde du patrimoine architectural n'est l'apanage d'aucune école de pensée et que, à se voiler la face devant les méfaits commis par certains au nom de la liberté économique, on risque d'ignorer le vrai problème. Les cadres légaux doivent être développés, de manière à juguler le sans-gêne et la voracité d'une minorité. Outre la diatribe de Mme Deuber-Pauli, on aurait pu souhaiter une explication plus froide des mécanismes économiques qui président à la «rénovation urbaine».

A découvrir
Le Cahier de l'Alliance culturelle romande contribuera fortement à faire valoir les thèmes de l'Année européenne du patrimoine architectural. Il suscitera d'utiles réflexions sur de nombreuses questions complexes, mais essentielles. Nous limitant à quelques articles, nous en avons passé beaucoup sous silence. Au lecteur de les découvrir.

Gabriel Aubert

Alliance culturelle romande, Cahier No 21 (octobre 1975)
Editeur: Alliance culturelle romande, p. a. Weber-Perret, président, 39 c, av. Bel-Air, 1225 Chêne-Bougeries (Genève), tél. 022 48 60 22 – CCP 12–16722, Genève.
Prix: 25 francs

Le «Heimatschutz» a eu septante ans!

Marcel-D. Mueller, architecte SIA
Ancien président de la section vaudoise

L'année 1975 a été consacrée par le Conseil de l'Europe à la conservation du patrimoine architectural européen, et il proclame par cela même l'importance que revêt cet héritage des siècles passés, témoin de notre culture. Or cette année était en même temps le septantième anniversaire d'une publication de la *Gazette de Lausanne,* du manifeste de Madame Marguerite Burnat-Provins, qui sera à l'origine de la création de la Ligue suisse pour la défense du patrimoine national, autrement dit du Heimatschutz!
Cette circonstance va nous inciter à nous pencher sur notre passé afin de nous rappeler nos origines. Si donc nous nous reportons à la fin du siècle dernier, nous trouvons une Suisse en plein développement, qui depuis 1848 a connu d'importantes mutations qui en ont fait l'Etat moderne que nous connaissons. En effet, les chemins de fer se sont mis à jalonner le pays, et du fait du percement du Gothard par l'ingénieur genevois Louis Favre, le Nord a été relié au Sud et sur le plan international l'Allemagne à l'Italie. Via vita, disaient les Romains, aussi ces nouveaux moyens de communication efficaces vont-ils donner un élan extraordinaire au commerce et à l'industrie. Toute cette activité fébrile est saluée au nom du progrès par la partie active de la population, qui voit avec plaisir la Suisse s'enrichir par le travail, comme le conseillait Guizot, et prendre une place enviable parmi les pays industriels de l'Europe.
Tout cela serait parfait, s'il n'y avait l'envers de la médaille! En effet, l'industrialisation ne va pas sans un processus d'enlaidissement de faubourgs urbains, voire de fonds de vallées où s'installent les usines, cela d'autant plus qu'à cette époque leur aspect est essentiellement utilitaire. En outre, il se bâtit des quartiers ouvriers pour loger cette population qui fuit la campagne pour venir travailler dans des fabriques, et qui ne sont pas toujours réjouissants. Enfin on voit les villes dont les édiles sont mus par le vocable «progrès» et qui n'hésitent pas à démolir remparts et fortifications, constructions anciennes vétustes, etc., toutes opérations de nature à changer l'aspect architectural d'une cité. A Genève par exemple, les fortifications sont rasées et une ville nouvelle naît sur les terrains ga-

gnés, encore que ce soit suivant les plans établis par le général Dufour et que leur qualité en fasse une belle grande ville moderne. Mais cela n'alla pas sans attenter à des architectures anciennes de la vieille ville, et il en est de même dans toute la Suisse. Par ailleurs, les autorités ne disposaient pas à l'époque de l'infrastructure juridique propre à affronter une telle croissance urbaine.

Quant aux Alpes, que Rodolphe Töpffer parcourait septante-cinq ans plus tôt l'alpenstock à la main, elles se parsèment d'hôtels à toutes les altitudes, depuis que le chemin de fer à crémaillière de Riggenbach permet au rail de maîtriser les pentes raides. Elles avaient été mises à la mode au XVIIIe siècle par les écrits d'Albert de Haller et de Jean-Jacques Rousseau, et furent parcourues par toute l'aristocratie de l'Europe. Au XIXe siècle d'autres touristes se sont joints aux milords; ce sont les bourgeois enrichis par l'industrie, venant des grandes capitales européennes: Paris, Londres, Bruxelles, Berlin. Le chemin de fer rend les stations alpestres aisément accessibles, aussi l'hôtellerie, qui est devenue une industrie, s'adapte aux goûts de la clientèle. C'est ainsi que l'ancienne auberge dont l'architecture est celle du pays est remplacée par des «Grands-Hôtels» qui ont nom Victoria ou Schweizerhof, et que l'on demande à des architectes venus de villes de bâtir dans le style de ceux qui bordent la place de l'Opéra à Paris ou la Place de Brouckère à Bruxelles. C'est dans cet esprit que l'architecte Edouard Davinet, de Berne, construira l'hôtel Rigi-Kulm au sommet de cette montagne!

L'hiatus qu'il y a entre le cadre et ces constructions n'échappe pas à bien des voyageurs attentifs, et il suffit de songer à «Tartarin sur les Alpes» d'Alphonse Daudet! Son héros ne peut manquer de faire l'ascension – en chemin de fer à crémaillière – du Righi, la montagne à la mode. L'épisode qui nous intéresse est celui où Tartarin vient de prendre le repas de midi sur la terrasse de l'hôtel Rigi-Kulm. Il sirote son café-kirsch en lisant le Petit-Méridional, entouré d'autres clients de l'hôtel, qui sont pour la plupart de ses compatriotes qu'il entend parler. Il somnole pendant quelques secondes, et pendant ce temps le brouillard cache la vue, ne laissant percevoir que la façade à architecture citadine de l'hôtel. Tartarin, qui se réveille, se croit tout d'abord à la place de l'Opéra à Paris, avant de réaliser où il se trouve effectivement. L'allusion n'est que trop claire!

Cette dégradation du paysage alpestre, ce grignotage des banlieues arborisées, cette démolition des

C'est au cœur du massif alpin que se concentre l'occupation traditionnelle du sol, le plus souvent sous forme de villages et hameaux étroitement circonscrits. Aussi la construction dispersée de chalets de vacances, et autres témoins de la parahôtellerie moderne, n'est-elle pas ici à sa place. Et pourtant elle altère ici et là le paysage; souvent, elle s'est largement répandue à l'étage des mayens. Pendant les trente à quarante dernières années, la grande station de sport du val de Bagnes s'est étendue sans aucune planification (à gauche: Verbier en 1932; à droite, le Verbier actuel). Elle remplit entièrement une vaste combe alpestre – ce n'est d'ailleurs pas le pire exemple de la série des stations nouvelles, car elle a été soumise à certaines règles de construction.

parties anciennes des villes, ce manque de respect pour des monuments anciens attachés à l'histoire, etc. sont toutes choses qui commencent à inquiéter des esprits attachés à leur pays. En 1900 quelques Genevois, conscients des conséquences qu'ouvre la voie qu'emboitent les autorités, se groupent autour de personnalités comme l'écrivain Philippe Monnier et Guillaume Fatio, afin de trouver des moyens d'action. L'examen de cette situation préoccupante aboutit à la fondation en 1901 de la *Société d'Art public.* Elle se donne pour tâche de faire preuve de vigilance devant l'extension de la ville, de veiller à la conservation des monuments, enfin d'éclairer l'opinion publique. En 1904 Guillaume Fatio publie un ouvrage richement illustré ayant pour titre «Ouvrons les yeux!», qui montre les trésors que contient l'architecture rustique du village suisse. Cette publication a un succès considérable dans tout le pays, attirant l'attention sur un aspect des choses que l'on était en train d'oublier.

A peu près au même moment, et sans qu'il y ait eu de contacts avec Genève, nous voyons à l'autre bout du Léman, à Vevey, une femme de lettres, Madame Marguerite Burnat-Provins, manifester les mêmes inquiétudes devant l'enlaidissement général de la Suisse. Elle mesure le danger qui menace les beautés naturelles et architecturales, et décrit ses inquiétudes d'une plume alerte dans la *Gazette de Lausanne.* Le retentissement qu'a cet article l'incite à diffuser par la suite une circulaire, qui est un véritable manifeste en faveur de la protection des beautés naturelles et architecturales du pays. *Elle invite le public à adhérer à une «ligue pour la beauté», dont elle appelle la création!* Cette personne énergique et ayant de la suite dans les idées, ne va pas se reposer sur ses lauriers. Elle demande audience au président de la Confédération, Marc Ruchet, qui la reçoit au Palais fédéral. Grâce à l'ap-

pui présidentiel, elle réussit à établir des contacts avec des personnalités politiques, qui se montrent intéressées par ses arguments, et le 1er juillet 1905 a lieu à Berne une première réunion groupant des hommes convaincus de la justesse de la cause. Il est décidé de fonder une société dont la mission sera de défendre le patrimoine culturel suisse. La séance constitutive a lieu à Olten le 6 mars 1906, et le nom adopté sera celui de Ligue suisse pour la défense du patrimoine national, et en allemand en moins de mots Schweizer Heimatschutz. Le premier président élu sera une personnalité bâloise, en la personne de M. Albert Burckhardt-Finsler. Parmi les animateurs on trouvera sans doute Mme Burnat-Provins, ensuite le professeur Edwin Ganz, critique d'art renommé, le peintre Albert Welti, de Soleure, le professeur Ernest Bovet de l'Université de Zurich qui pendant la guerre 1914/18 publiera la re-

Page ci-contre, en haut: Le ski d'été, avec ses téléphériques, ses monte-pentes et ses bâtiments en montagne, a englobé dans son aire des zones de glaciers et de névés comme celle du col de Théodule, du Petit-Cervin et du Breithorn de Zermatt. Une planification prévoyante, intéressant de vastes zones, s'impose aussi dans ce secteur du tourisme. – En bas: Une de nos plus belles contrées, celle des lacs de la Haute-Engadine, exige maintenant comme hier des mesures toutes spéciales de protection du paysage. – Ci-dessous: Dans la région voisine, la vallée de Roseg, près Pontresina, a été mise récemment sous protection dans toute sa longueur. A l'arrière-plan, à gauche, le Piz Roseg.

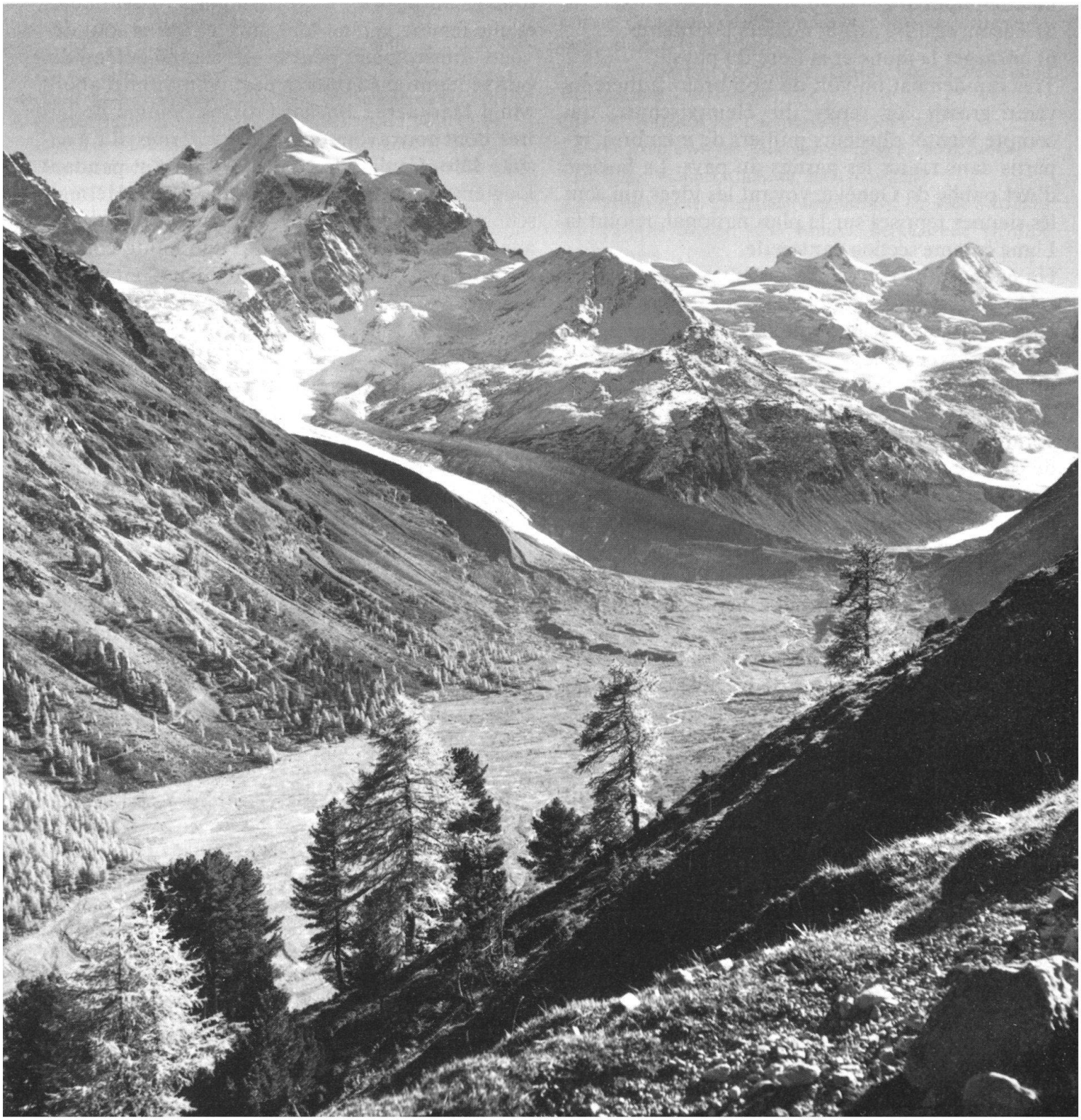

vue bilingue «Wissen und Leben», trait d'union entre Alémaniques et Romands. Il y a enfin l'écrivain neuchâtelois Philippe Godet, mais qui abandonnera rapidement la Ligue.

La Ligue se donne un programme, qui se résume de la manière suivante:

1) protéger les beautés naturelles du paysage contre toute atteinte et toute spéculation mercantile,
2) cultiver les traditions paysannes et bourgeoises en architecture et protéger les témoins caractéristiques du passé, tout en veillant à leur entretien,
3) favoriser le développement harmonieux de la construction,
4) conserver et cultiver les us et coutumes régionaux, les costumes, les patois, les chansons et le théâtre populaire,
5) encourager les arts et métiers populaires,
6) protéger la faune et la flore du pays.

Très rapidement on voit de nombreux adhérents venir grossir les rangs du Heimatschutz, qui compte bientôt plusieurs milliers de membres, répartis dans toutes les parties du pays. La Société d'Art public de Genève, voyant les idées qui sont les siennes reprises sur le plan national, rejoint la Ligue comme section cantonale.

Un siège central est établi à Zurich, et une revue est créée pour y défendre les idées du Heimatschutz. Une des premières interventions de la Ligue sera faite en faveur de la conservation des remparts moyenâgeux de Soleure, mais sans succès. Par la suite le prof. Ernest Bovet entraînera le Heimatschutz dans une grande bataille, contre un projet de construction d'un funiculaire sur les flancs du Cervin, qui agitera toute la Suisse. Le succès retentissant de cette intervention fera beaucoup pour consolider le prestige de la Ligue dans le pays!

Le Comité central aura à intervenir dans de nombreuses affaires et sera appuyé par des juristes sans doute, mais surtout par des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et particulièrement par les architectes Friedrich Hess et Peter Meyer. Leurs avis autorisés permettront des interventions délicates en cette époque de transition entre le néo-classicisme et l'Art nouveau-Jugendstil en architecture. Par la suite l'architecte zuricois Max Kopp, à présent à la retraite, s'est beaucoup dépensé comme expert avisé pour le Heimatschutz, notamment lors de la restauration du Palais Stockalper à Brigue. Un autre expert sera M. H.-R. Von der Mühll, architecte à Lausanne, auquel on doit d'avoir pu faire revivre la maison Maillardoz, typique du vignoble de Lavaux.

Il y a lieu de mentionner le fait que la Ligue interviendra pour provoquer la création d'organismes, ou la fondation de sociétés comme la Ligue pour la protection de la nature en 1909, la Fédération des costumes suisses en 1926, l'Association des châteaux en ruines en 1927, puis en 1938 les Amis des dialectes alémaniques et la Société du théâtre populaire. Par ailleurs il n'y a pas lieu de perdre de vue que si en 1936 on vit le Conseil fédéral créer la Commission fédérale de protection de la nature et des paysages, puis par la suite la Commission fédérale des monuments historiques, c'est aux efforts de la Ligue qu'on le doit. Enfin rappelons que les lois cantonales réglementant l'affichage public sont également inspirées par le Heimatschutz voulant ainsi assurer le respect des monuments.

Le Heimatschutz se doit de payer une dette de reconnaissance envers un certain nombre d'hommes et une femme, qui ne sont plus, et qui se sont dévoués sans compter pour la cause qu'il défend depuis septante ans à présent et qui sont: tout d'abord Mme Marguerite Burnat-Provins, femme de lettres, dont nous avons déjà cité les mérites; il y a ensuite Jules Coulin, de Neuchâtel, qui fut pendant longtemps le rédacteur de la revue «Heimatschutz»; Ernest Laur, qui fut pendant de longues années un secrétaire central d'une haute compétence auquel on doit l'action de l'Ecu d'or qui procure des fonds à la Ligue, et qui sera à l'origine de la fédération européenne qui coiffe les sociétés homologues sous le nom d'Europa Nostra; enfin Léopold Gautier, de Genève, où il fut directeur du Collège de Calvin, membre d'honneur de la société. Rappelons enfin que le Genevois Henri-Louis Wakker a créé un fonds destiné à récompenser les bourgs de Suisse qui ont su sauvegarder leur caractère historique et dont Stein-am-Rhein fut en 1972 le premier honoré.

Un mouvement comme celui du Heimatschutz est indispensable à une époque comme la nôtre, où les valeurs de l'esprit demandent à être défendues pied à pied, où l'architecture passe par une crise, dont certains aspects sont la négation de l'esthétique dans le sens «Baukunst». Sa mission n'est pas uniquement de défendre le patrimoine historique, mais également de suivre l'élaboration de la cité de demain, qui soit telle que la Suisse y reconnaisse encore son visage! *M.-D. M.*

Photographes: Bibliothèque nationale suisse, Berne: p. 6 en haut, 7 en haut, 8, 12 en haut, 18 en haut; Comet-Photo, Zurich: p. 3 en bas; Engadin Press SA, Samedan: p. 22 en bas; Nordostschweizerische Verkehrsvereinigung, St-Gall: p. 11 en bas; L. Gensetter, Davos: p. 23; Office national suisse du tourisme, Zurich: p. 7 en bas, 9, 18 en bas; Roland Schneider, Soleure: p. 1, 13, 14; E. Schwabe, Muri BE: p. 4, 6 en bas, 12 en bas, 16; Swissair-Photo SA, Zurich: p. 3 en haut, 11 en haut; Union valaisanne du tourisme, Sion: p. 20 (O. Darbellay), 21 (R. Wintsch).